

OYTIER INFOS

Trimestriel d'informations communales

N° 11 - mars 2017

Edito

Voici le premier Oytier Infos de 2017 !

Nous espérons que l'année a bien débuté pour tous les Oytillards.

Le climat politique et sécuritaire dicte encore les actions menées par la municipalité et notamment une sécurisation de l'école publique dès janvier.

Les élections présidentielles occupent le terrain médiatique mais nous ne détournons pas notre attention des besoins des villageois. Ainsi, les travaux de voirie, de réaménagement du pont de l'étang, du Péage de Oytier sont au programme.

Le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera un autre dossier qui va ponctuer l'année. Il est vraiment important de comprendre que ce plan gouvernera l'aménagement et le développement de notre village pour les 10 à 12 prochaines années. Il n'y a aucune volonté de modifier le caractère pittoresque et rural de notre commune.

Vous étiez nombreux à apprécier le Festival du Tonton qui a élu domicile à Oytier en 2016 pour la première fois... et bien ce n'est pas fini ! En 2017 on remet ça avec une affiche impressionnante par sa diversité et sa qualité d'interprètes. Notez bien la date et réservez la !

Enfin, notre projet « jumelage » est désormais une réalité bien concrète avec la venue à Oytier d'une délégation de Castelliri fin avril et un voyage organisé en Italie fin août !

Les beaux jours arrivent désormais et l'agenda du village se remplit de beaux événements. A très bientôt...

Festival du Tonton

2 et 3 juin

Page 2

Alerte escroquerie

Page 2

PPMS école

Page 2

Plan Local d'Urbanisme

Page 3

Jumelage

Toujours plus fort !

En savoir plus page 3

Zoom sur

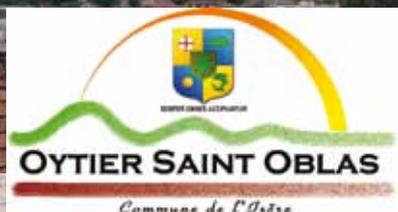
Le concours des maisons fleuries

Page 3

Agenda - Infos pratiques Détente

Page 4

Castelliri - été 2016



Restez informé... www.oytier.fr



Comme l'an dernier, le Festival du Tonton se déroulera vers le stade, en contrebas de l'église. La soirée de lancement du Festival a eu un grand succès avec la présence de plus de cent personnes.

Au programme...

Encore une fois, le Festival du Tonton permet de découvrir des talents locaux avec Leïla Huissoud, Bastien Villon et Gwendal Peizerat sont de Charantonnay. A l'affiche également de jeunes lyonnais très prometteurs avec le duo Presquils ou encore le quatuor Nazca. Le Festival c'est aussi cette année, le retour, après une présence très remarquable durant la 5e édition du groupe reggae Nazca. La nouveauté de cette année vient de Biscotte, un jeune viennois qui vous fera tordre de rire avec ses chansons humoristiques. Enfin, les 2 têtes d'affiche, Tekpaf (vendredi) et Une Touche d'Optimisme (samedi), qui ne dérogeront pas à l'esprit festif du Tonton.

Une attention particulière pour l'environnement

L'association Even'Mania qui organise ce festival est très vigilante et favorise le respect de l'environnement avec l'utilisation de gobelets réutilisables et la mise en place de toilettes sèches.

Even'Mania est également très exigeante quant à la sécurité des festivaliers et à la quiétude du voisinage. Elle travaille avec la municipalité de Oytier afin de tout mettre en oeuvre pour que le Festival soit une fête pour tous. Alors rendez vous vendredi 2 et samedi 3 juin à partir de 18h.

www.festival-du-tonton.com

Sécurité à l'école

PPMS

Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) l'école a été équipée de dispositifs nouveaux afin d'assurer la protection des enfants en cas de besoin.

Ainsi des volets électriques côté place ont été posés, une porte coupe-feu a été installée à l'intérieur ainsi qu'une zone de confinement (par rideaux électriques).

Tout est prévu pour que les enseignants puissent agir et utiliser le matériel avec une commande unique.

Alerte escroquerie

"Dossier AD'AP"

Depuis janvier 2017, les petites entreprises, commerces, hôtels, restaurants, professions libérales... de la région Auvergne - Rhône-Alpes font l'objet d'escroqueries utilisant une manière d'opérer particulière.

En effet, des entreprises se faisant passer pour des organismes officiels ou agréés proposent aux professionnels la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité de leurs locaux. Ils les informent des sanctions encourues en cas de non respect de la réglementation en vigueur et laissent à penser que le recours à leur service est obligatoire. Ils invitent les professionnels à remplir un formulaire en ligne et à fournir leurs coordonnées bancaires.

Or cette obligation ne concerne que les ERP (Etablissement Recevant du Public).

Toute entrepreneur victime de cette tentative d'escroquerie est invitée à

1. rassembler les éléments suivants :

- résumé chronologique des faits (conserver tous les écrits relatifs à l'affaire),
- nom de la société et de l'interlocuteur,
- coordonnées,
- si virement effectué, coordonnées bancaires du destinataire.

2. Déposer rapidement plainte auprès des services de police ou de Gendarmerie

3. Alerter les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP). - Voir la liste sur ce site web :

<http://www.economie.gouv.fr/dgcrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDCSP>

OYTIER.INFO, est une publication trimestrielle éditée par la Mairie de Oytier Saint Oblas (38780).

Direction de la publication : René Porretta, Diana Tchijevsky.

Rédaction, mise en page : Murielle Bonnefoy.

Impression : Imprimerie Cusin - Bourgoin Jallieu.

Dépot légal : Mars 2017.

Imprimé sur du papier recyclé.

Plan Local d'Urbanisme -PLU-

Procédure en cours

Dans la continuité de la procédure en place, le projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté aux Personnes Publiques Associées (PPA) le 02 mars dernier.

Les représentants du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) et de la DDT (Direction Départementale des Territoires), ainsi que des maires et adjoints des communes voisines étaient présents. Les orientations du PADD leur ont été exposées.

La suite de la procédure

Au titre de la concertation, le projet PADD est présenté en réunion publique lundi 27 mars.

Un débat sur les orientations du PADD aura lieu durant le mois de mai en conseil municipal, à la suite duquel la saisine de la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) permettra de savoir si le futur PLU est soumis ou non à autorisation environnementale

L'élaboration du zonage de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif et du réseau d'eau pluviale est en cours de réalisation.

Enfin, une enquête publique est prévue durant le 4ème trimestre 2017.

En attendant le PLU...

A compter du 27 mars 2017, le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune est caduque. C'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique jusqu'à ce que le PLU soit rendu exécutoire.

L'instruction des demandes d'urbanisme reste de la compétence communale, via le service d'urbanisme intercommunal. Il est à souligner que tous les actes d'urbanisme (sauf le Certificat d'urbanisme - C.U - et l'autorisation de travaux - A.T -) seront soumis à l'avis obligatoire et conforme du Préfet.

Jumelage avec Castelliri

De nombreux échanges

Le Jumelage chez les plus jeunes...

Une Page Facebook entre les enfants des deux écoles a été créée et permet à chacun de présenter des temps forts, des activités réalisées à l'école.

<https://www.facebook.com/correspondanceOytierCastelliri>

Visite des castellucciani à Oytier...

Une délégation italienne sera dans notre région les 29 et 30 avril. Les oytillards pourront se joindre à eux pour le déjeuner du 30 avril (payant, sur demande en mairie).

... et des Oytillards à Castelliri

Un voyage est prévu à Castelliri pour le Festival Tarrantelliri durant le dernier week-end du mois d'août. Si le nombre de personnes intéressées est suffisant, ce voyage se fera en car. Le coût du transport serait alors d'environ 90 euros par personne aller/retour. Toutes les personnes voyageant dans le car seront hébergées à titre gracieux par les habitants de Castelliri. Les inscriptions ont lieu en Mairie.



Zoom sur...

Le concours des maisons fleuries

La Commission environnement et cadre de vie organise un «Concours communal des maisons, jardins et balcons fleuries» pour promouvoir l'amélioration individuelle de son cadre de vie.

Si votre jardin vaut un coup d'œil surtout en début d'été (passage du jury fin juin 2017),

Ou si le devant de votre maison ou de votre appartement (balcons, terrasses et fenêtres) est embelli par des jardinières majestueuses et prolifiques,

Et si vous avez envie que votre talent de jardinier soit reconnu au niveau communal (remises d'un prix aux trois premiers du concours),

Ce concours communal est fait pour vous !

Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous avant le 15 juin 2017 à l'aide du formulaire ci-joint, en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie ou en l'envoyant par mail à mairie.contact@oytier.fr.

Printemps - été 2017

Samedi 1		Soirée des Sapeurs Pompiers - Organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers - Foyer rural
Dimanche 2		Exposition Club Multicollection - Foyer rural
Vendredi 7 Samedi 8 Dimanche 9		Pièces de théâtre - Théâtre du Renouveau - Foyer rural
Samedi 22	AVRIL	Repas de la chasse - ACCA - Foyer rural
Samedi 22		Stage O-Qi-Gong - Salle Sainte Barbe
Du 24 au 28 avril		Poterie/cartonnage pour les enfants - OCL - Section Oyti'art Passion Création - Salle Sainte Barbe
Dimanche 30		Rallye du Muguet - OCL - Salle Sainte Barbe
Samedi 29 Dimanche 30		Jumelage - Délégation de Castelliri à Oytier
Vendredi 12	MAI	Concert de l'école de Musique de Saint Georges - Foyer rural
Dimanche 21		Assemblée générale - ACCA - Salle Sainte Barbe
Dimanche 21		Vide grenier du Sou des écoles - Foyer rural
Vendredi 2 Samedi 3	JUIN	Festival du tonton - Even'Mania - Scène en contre-bas de l'église http://www.festival-du-tonton.com
Vendredi 9		Assemblée générale - Club des seniors actifs - Foyer rural
Samedi 17 Dimanche 18		Fête du pain organisée par les Amis du Pain
Samedi 17 Dimanche 18		Kermesse - Ecole privée les Abeilles - Foyer rural
Dimanche 25		Pique nique et Fête de la musique organisés par la municipalité
Vendredi 30		Fête de l'école Saint-Exupéry - Foyer rural



Elections présidentielles

Premier tour le 23 avril.

2e tour le 7 mai.

Horaires bureau de vote

8h-19h en salle du conseil en Mairie

Les procurations se font en gendarmerie d'Heyrieux, formulaires disponible sur www.service-public.fr.

Se munir d'une pièce d'identité et si possible de la carte d'électeur (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo...).

Infos pratiques

Carte Nationale d'Identité

A partir du 21 mars, la Mairie de Oytier ne délivrera plus de dossiers papiers pour les demandes de CI, la pré-saisie se fait en ligne sur

www.service-public.fr.

Liste des Mairies équipés du dispositif de recueil d'empreintes disponible sur le site de la préfecture de l'isère

www.isere.gouv.fr

Commerces

Fermeture de CHECOLA Boucherie Charcuterie le lundi au lieu du mardi. NOUVEAUTÉ : livraison à domicile (gratuit dès 15 Euros d'achat) du mardi au vendredi de 13h45 à 15h15 sur Oytier St Oblas. Ceci concerne tout les rayons boucherie – charcuterie et traiteur.

Les commandes se font par téléphone au 09 67 76 61 79 ou au 06 18 35 56 14.

